



UNSA - Union Régionale Lorraine

Gare de Metz - Porte F

Place du Général de Gaulle - 57000 METZ

☎ 03 87 62 67 64 // 📠 09 79 94 30 82 // sncf : 772 992

e-mail : unsa-cheminots.metz@wanadoo.fr

UNSA - Union Régionale Lille

25, boulevard JB Lebas – 59000 LILLE

☎ 03 59 01 69 17 // 📠 03 20 53 29 92 // sncf : 220 917

e-mail : ur.lille@unsa-cheminots.org

DP Cadres DFCA du 13 décembre 2012

Bulletin n°96 – décembre 2012

DECLARATION UNSA

Monsieur le Président,

La situation de FRET semble calquée sur les saisons. Le lent glissement des trafics nous approche de l'hiver, particulièrement rigoureux, pour FRET SNCF. Malgré une réduction drastique des coûts, notamment par des suppressions massives d'emplois, le résultat reste largement déficitaire.

L'ouverture à la concurrence, les plans FRET, la crise, et surtout le peu d'actes politiques concrets pour le FRET ferroviaire ont réduit la part modale du FRET, plombant les comptes du FRET Ferroviaire dans son ensemble. Il est vrai que le Grenelle de l'environnement malgré les bonnes intentions affichées n'a rien produit de concret. Les Autoroutes ferroviaires n'emportent qu'une partie minime du trafic routier, loin de compenser la perte due à l'abandon partiel du trafic Wagon isolé. Pour l'UNSA se pose aujourd'hui la question de la viabilité économique du FRET Ferroviaire et FRET SNCF ne pourra y répondre seul.

Fait aggravant, l'intégration de FRET SNCF au sein de Geodis a amené de la substitution plutôt que de la complémentarité au sein du Groupe. L'utilisation des filiales et du mode routier, présent majoritairement à Geodis, a rogné les parts de marché de FRET SNCF pourtant déjà bien attaqué par une concurrence intra-modale évoluant dans un cadre collectif moins contraignant et parfois peu respecté.

A FRET SNCF nous sommes dans le cadre du statut des relations collectives et des divers accords relatifs aux instances représentatives du Personnel. Malgré le nombre de ces instances, Comité d'Etablissement, Commissions Territoriales, Délégation du Personnel, Comité HSCT, certains dossiers, études ou options ne sont jamais débattus dans les instances. En définitive, les dossiers arrivent pratiquement bouclés devant les instances pour information ou consultation, notamment lorsque celles-ci sont obligatoires.

A l'origine de nombreuses réorganisations, les restitutions des audits métiers ou organisationnels réalisés sur les chantiers ne sont jamais fournis aux IRP. C'est regrettable, d'autant que de ces

réflexions sont issues maintes refontes d'organisations entraînant souvent plusieurs dizaines de suppressions d'emplois. En persistant dans le refus de débattre sur le contenu de ces documents, le dialogue avec les IRP est, par conséquent, très restreint. Ce n'est pas la vision de l'UNSA qui reste attachée au dialogue social et regrette de ne pouvoir intervenir dans les débats analytiques, aussi bien économiques, métiers et conditions de travail des ces documents préconisateurs.

Sans analyse de ces dossiers, L'UNSA estime que le rôle du CHSCT est tronqué. Les réorganisations présentées ne peuvent pas être débattues sur le fond.

Concernant les indemnités pour congés pris pendant les périodes de moindre besoin en personnel à FRET SNCF, nous estimons qu'une nouvelle fois les agents de Fret sont lésés car, en ne souhaitant pas découper les périodes par académie, vous excluez l'intégralité des vacances scolaires, surtout février et Pâques, réduisant donc les périodes primables. Nous vous demandons de revoir ce dossier différemment.

Il en va d'ailleurs de même de l'audit diligenté par la direction de l'entreprise sur les « conditions de vie au travail de l'encadrement » alors que des agents de notre périmètre ont été interrogés... Les représentants syndicaux souhaitent une restitution des résultats, au moins dans les DP Cadres.

La direction de DFCA va figer de manière arbitraire certains chantiers pendant les fêtes de fin d'année. Nous demandons les motivations économiques de ces figeages et les conditions d'attribution des journées d'absence imposées aux agents. De plus, comment seront compensés les EVS perdus ?

Un gros sujet concerne l'avenir pour le moins incertain du site ferroviaire de Somain. Le Comité Régional Nord/Pas de Calais du développement du Fret Ferroviaire, du wagon isolé et du triage de Somain, auquel l'UNSA est associée, a adressé une lettre ouverte au Ministre des Transports. La fermeture de l'atelier de maintenance des wagons de Somain annoncée le 29 novembre supprimera encore plusieurs dizaines d'emplois sur le site. Cette décision condamnera, de fait, l'avenir immédiat du triage, du dépôt, et des équipes d'entretien de l'infrastructure.

Ces décisions nous inquiètent et nécessitent vos explications également sur la baisse de charge MLMC. Un rassemblement a eu lieu sur le site.

De manière plus générale, nous voudrions connaître les évolutions à prévoir pour MLMC car, si nous notons un certain nombre de créations d'axes, il convient d'en mesurer les effets. Par exemple, il est à craindre que l'axe Sibelin/Gevrey/Mulhouse baisse encore le niveau de charge de Woippy... Quelles sont les conséquences aussi bien sur les effectifs sédentaires que sur les charges conduite en JS pour le SA2013 ?

Enfin comment ne pas terminer par le plus important : les conditions de travail et de sécurité du personnel. Un nouvel accident grave du travail est à déplorer, sur le site de Varangéville cette fois. L'UNSA, à cet instant, pense au collègue blessé et souhaite, comme pour les autres accidents, en connaître les raisons, dénonçant des réorganisations brutales et rapides qui entraînent l'ensemble des personnels, y compris les cadres, vers la démotivation et le désarroi.

Merci

La délégation UNSA Cheminots



COTISATIONS 2013

Adhérents	Cotisations annuelles	Réduction	Coût annuel	Coût mensuel
QUALIFICATION	Euros	d'impôt (66%)	réel après réduc.	réel après réduc.
A/B - TA	89,00 €	58,74 €	30,26 €	2,52 €
C - TB 1	93,00 €	61,38 €	31,62 €	2,64 €
D 1 - TB 2	98,00 €	64,68 €	33,32 €	2,78 €
D 2 - TB 3	108,00 €	71,28 €	36,72 €	3,06 €
E 1	108,00 €	71,28 €	36,72 €	3,06 €
E 2	121,00 €	79,86 €	41,14 €	3,43 €
F 1	134,00 €	88,44 €	45,56 €	3,80 €
F 2	150,00 €	99,00 €	51,00 €	4,25 €
G 1	160,00 €	105,60 €	54,40 €	4,53 €
G 2	173,00 €	114,18 €	58,82 €	4,90 €
H 1	185,00 €	122,10 €	62,90 €	5,24 €
H 2	197,00 €	130,02 €	66,98 €	5,58 €
CS	210,00 €	138,60 €	71,40 €	5,95 €
Contractuels				
Exécution	89,00 €	58,74 €	30,26 €	2,52 €
Maîtrise	108,00 €	71,28 €	36,72 €	3,06 €
Cadres	134,00 €	88,44 €	45,56 €	3,80 €
Alternants	42,00 €	27,72 €	14,28 €	1,19 €
Retraités	42,00 €	27,72 €	14,28 €	1,19 €
Veuves et Veufs	20,00 €	13,20 €	6,80 €	0,57 €

Si vous voulez adhérer, renvoyez le bulletin ci-après, à :
UNSA/ Cheminots - M. Le Secrétaire Régional - Union Régionale
(Adresse en entête)

Réduction de 66 % sur impôts et adhésion à l'ADEIC (Association de Défense d'Education et d'Information du Consommateur)

Bulletin d'Adhésion

NOM.....Prénom.....

Fonction.....Grade.....Qualification.....Niveau

Adresse domiciliaire

.....

EtablissementN°CP

Téléphone Service Téléphone Portable

Adresse EMail (perso ou SNCF)

A.....le.....Signature.....